



REPUBLIQUE DU NIGER

Fraternité – Travail – Progrès

Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la
Recherche et de l'Innovation Technologique
Université Dan Dicko Dankoulodo de Maradi
Institut Universitaire de Technologie
BP : 465 Maradi – Tel : (002227) 20411368
Site Web : www.uddm.edu.ne
Email : iut@uddm.edu.ne



PROJET D'ETABLISSEMENT DE L'INSTITUT UNIVERSITAIRE DE TECHNOLOGIE

2024-2026

Novembre 2023

Sommaire

Projet d'établissement	i
Liste des sigles et abréviations	ii
Préambule	iii
1- Historique	1
2- Présentation de l'IUT.....	3
3- Situation actuelle	7
4- Environnements	12
5. Vision stratégique et valeurs défendues par l'IUT	15
6. Orientations stratégiques.....	16
7. Calendrier de mise en œuvre du projet d'établissement :.....	33
8. Plan opérationnel budgétisé du Projet d'établissement	34

Informations de base :

Institution

**Institut Universitaire de
Technologie (IUT)**

Projet
d'établissement
préparé par :

BELLO KASSOUM Djibril,
Coordonnateur
BADAGE Ousmane, rapporteur
ALI Seibou, Membre
AMADOU Talhatou, Membre
IRO Kabirou, Membre
IBRAHIM B. Soufianou,
Membre
KALLA Zabeirou, Membre

Information
de contact

Tel : 20 41 01 32

Email :

iut@uddm.edu.ne

Date de
préparation du
projet

23 septembre 2023

Projet
d'établissement
proposé et
approuvé par

Le Conseil de l'IUT, dirigé par
M. DJIBO Souley, Directeur de
l'IUT

Date
d'approbation

08 NOV. 2023

Liste des sigles et abréviations

A : Assistant ;
AII : Automatique et Informatique Industrielle ;
ANPE : Agence Nationale pour la Promotion de l'Emploi ;
BTP : Bâtiment et Travaux Publics ;
CGPE : Cellule de Gestion de Prestations et d'Expertise ;
CIAQ : Cellule Interne d'Assurance Qualité ;
CRCI : Conception et Réalisation en Chaudronnerie Industrielle ;
CRPI : Cellule de la Recherche et de la Propriété Intellectuelle ;
DRULA : Direction Régionale de l'Urbanisme, du Logement et de l'Assainissement ;
DUT : Diplôme Universitaire de Technologie ;
EG/S : Enseignements Généraux et Scientifiques ;
ELM : Électromécanique ;
ELT : Électrotechnique ;
ET : Enseignant Technologue ;
GC : Génie Civil ;
GE : Génie Électrique ;
GM : Génie Mécanique ;
HEA : Hydraulique Eau et Assainissement ;
IUT : Institut Universitaire de Technologie ;
LP : Licence Professionnelle ;
MA : Maître Assistant ;
MC : Maître de Conférence ;
MIGAS : Société de fabrication d'emballages métalliques ;
NIGELEC : Société Nigérienne d'Électricité ;
OS : Objectifs Stratégiques ;
PAT : Personnels Administratif et Technique
Pr : Professeur ;
SOMAÏR : Société de Mines de l'Air ;
SONICHAR : Société Nigérienne de Charbon ;
SONIDEP : Société Nigérienne des Produits Pétroliers ;
SORAZ : Société de Raffinage de Zinder ;
SP : Secrétaire Principal ;
UDDM : Université Dan Dicko Dankoulodo de Maradi.

Préambule

Tout nouveau projet d'établissement marque une étape importante dans la vie d'une institution.

Le projet d'établissement est le document de référence de la vie de l'établissement. Il définit les principaux objectifs de l'établissement, ses priorités et détermine les mesures et les moyens nécessaires à leur réalisation.

Il permet de :

- Instaurer la bonne gouvernance ;
- Développer l'offre de formation et améliorer les conditions de vie et d'études des étudiants ;
- Mettre en place une politique adaptée de recherche, d'innovation technologique, d'expertise et de prestations de services ;
- Mener une politique d'ouverture.

Ce projet d'établissement marque le début d'une nouvelle période qui sera riche de réflexion et de concrétisation.

En effet, les objectifs stratégiques sont déterminés, les actions sont posées, il nous faut décliner les activités et leurs indicateurs, ainsi que les ressources nécessaires pour la mise en œuvre de ce projet d'établissement.

Je tiens ici à remercier l'ensemble des personnels de l'IUT qui ont contribué à ce travail et qui, pour un grand nombre se sont armés de courage pour la réussite de ce travail.

Je souhaite que chacun s'approprie ce travail collectif basé sur les valeurs qui constituent les fondamentaux de la communauté IUT accompagnée de ses partenaires.

LE DIRECTEUR



M. DJIBO Souley

1- Historique

1.1 La création

L'Institut Universitaire de Technologie (IUT) de Maradi est créé par **la loi n°2006-029 du 9 août 2006**, régi par **l'ordonnance n°99-034 du 27 Août 1999** portant régime général des établissements publics à caractère scientifique, culturel et technique pour pallier la pénurie en cadres techniques faisant la jonction entre la conception et l'exécution dans le milieu professionnel.

1.2 Les grandes évolutions en filières et spécialités de formation.

L'IUT a ouvert ses portes en octobre 2008 avec deux filières (Génie Civil et Génie Électrique). Une année après, la filière Génie Mécanique a vu le jour pour répondre à la demande du milieu industriel.

En 2010 avec la création de l'Université de Maradi, l'IUT est devenu une de ses composantes. À la rentrée académique 2013-2014, trois Licences Professionnelles (LP) ont été créées, à savoir : Route, AII et ELM.

En 2016-2017 deux autres Licences Professionnelles ont vu le jour : Eau et Assainissement et CRCI. Et en fin ELT a été créée en 2020-2021.

Au titre de l'année académique **2022-2023**, c'est-à-dire quatorze (14) ans après son ouverture, l'IUT compte huit cent vingt (820) étudiants répartis dans dix offres de formation :

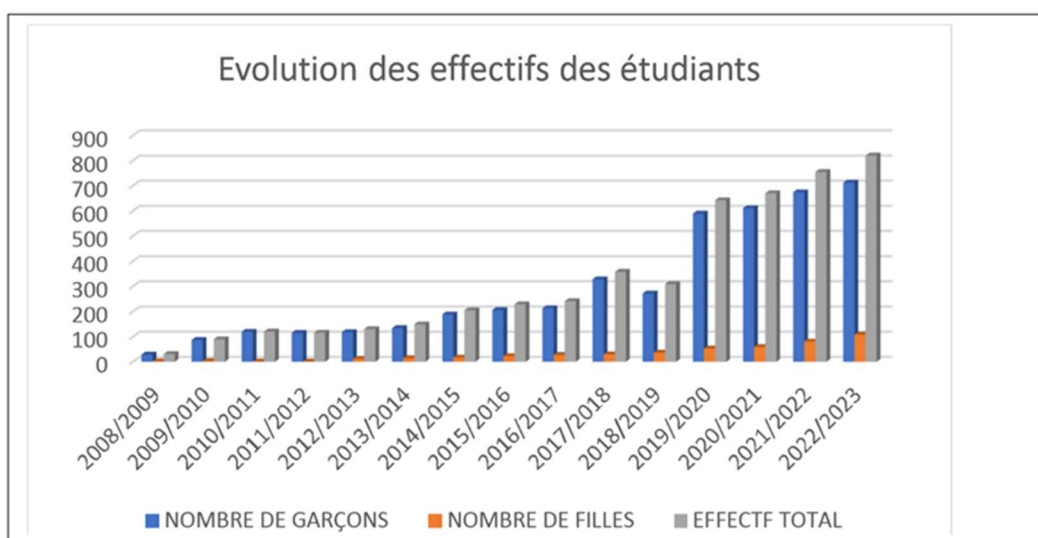
- ✓ DUT en Bâtiment et Travaux Publics ;
- ✓ DUT en Hydraulique ;
- ✓ DUT en Génie Électrique ;
- ✓ DUT en Génie Mécanique.
- ✓ Licence Professionnelle en Route ;
- ✓ Licence Professionnelle en Hydraulique Eau et Assainissement ;
- ✓ Licence Professionnelle en Automatique et Informatique Industrielle ;
- ✓ Licence Professionnelle en Électrotechnique ;
- ✓ Licence Professionnelle en Électromécanique ;
- ✓ Licence Professionnelle en Conception et Réalisation en Chaudronnerie Industrielle.

L'IUT a délivré mille quatre cent quatre-vingt-dix-huit (1498) attestations de diplôme dont neuf cent cinquante-neuf (959) DUT et cinq cent trente-neuf (539) Licences Professionnelles.

Le tableau ci-dessous donne l'effectif des étudiants par sexe selon les années :

Tableau 1 : Évolution des effectifs des étudiants par sexe selon les années.

ANNEE	NOMBRE DE GARÇONS	NOMBRE DE FILLES	EFFECTIF TOTAL
2008/2009	29	02	31
2009/2010	87	03	90
2010/2011	119	01	120
2011/2012	115	01	116
2012/2013	118	12	130
2013/2014	134	15	149
2014/2015	188	17	205
2015/2016	206	23	229
2016/2017	213	28	241
2017/2018	328	30	358
2018/2019	272	37	309
2019/2020	589	53	642
2020/2021	611	59	670
2021/2022	674	81	755
2022/2023	712	108	820



2- Présentation de l'IUT

2-1 Géographie physique

La figure ci-dessous nous donne la localisation géographique de l'IUT

Figure : localisation géographique de l'IUT



2-2 Missions

L'IUT a pour missions de :

- Valoriser les potentialités pour le développement économique et social du pays ;
- Réduire le chômage des jeunes en leur donnant une formation professionnelle dans des filières qui favorisent l'auto-emploi ;
- Mettre en place un système de formation complet, adapté et intégré permettant de satisfaire en quantité et en qualité les besoins courants de l'économie locale et nationale ;
- Dispenser une formation centrée sur les réalités objectives du milieu tout en tenant compte de l'évolution économique, technologique, sociale et culturelle de la société ;

- Assurer aux entreprises nigériennes la maîtrise de leurs moyens de production, en conseillant les industriels et les milieux socio-économiques sur le choix des technologies les mieux adaptées à leurs besoins ;
- Perfectionner les technologies endogènes en apportant des innovations ou en inventant de nouveaux procédés ;
- Assurer des formations continues et en alternance des auditeurs en activité (cours du soir, modulaire, etc.).

2.3 Organisation et fonctionnement des structures

2.3.1 Organisation

Dirigé par un Directeur élu pour un mandat de trois ans, renouvelable une fois, l'IUT comprend :

- Une (1) Direction ;
- Quatre (04) Départements :
 - Département Enseignements Généraux et Scientifiques ;
 - Département Génie Civil ;
 - Département Génie Électrique ;
 - Département Génie Mécanique.
- Trois (03) Services à savoir :
 - Secrétariat Principal ;
 - Service Scolarité ;
 - Service Financier.

2.3.2 Fonctionnement

La Direction : Composée du Directeur et son secrétariat.

Le Directeur représente l'IUT au sein de l'Université :

- Il assure l'exécution des délibérations du conseil de l'IUT,
- Il veille à l'observation des lois, règlements et instructions ;
- Il évalue les besoins financiers de l'IUT sur la base de projet de budget adopté par le conseil de l'IUT ;
- Il propose au recteur la nomination, l'engagement ou le licenciement des membres des Personnels Administratif et Technique (PAT) rémunérés sur le budget de l'IUT.

Les Départements :

Les départements ont à leur tête des chefs de département, sous l'autorité du Directeur, ils sont chargés de :

- Assurer la bonne marche de leurs départements sur les plans académique, administratif et de l'innovation technologique,
- Assurer l'exécution des décisions du conseil de département,

- Coordonner les activités du département,
- Élaborer l'emploi de temps en collaboration avec le service de la scolarité,
- Veiller à la bonne exécution de cet emploi de temps.

Les chefs de département sont assistés dans leurs tâches par des chefs de département adjoints.

Le Secrétariat Principal

Il est chargé sous l'autorité du Directeur de :

- Coordonner les Services Administratifs et Techniques ainsi que les activités administratives des Départements ;
- Élaborer les avant-projets de lettres ;
- Veiller à la survie et à la mise en ordre des actes administratifs de l'IUT ;
- Assurer le secrétariat de séance du conseil de l'IUT et la rédaction des procès-verbaux ;
- Veiller à l'établissement des ordres de missions de l'IUT ;
- Ventiler les courriers administratifs ;
- Traiter les questions relatives au Personnel Administratif et Technique de l'IUT ;
- Constituer et gérer les dossiers des Enseignants et du Personnel Administratif et Technique de l'IUT ;
- Gérer les mouvements des Personnels Administratifs et Techniques (autorisation d'absence, introduction de planning des congés administratif des agents) de l'IUT ;
- Élaborer les plans de formation des PAT ;
- Gérer les affaires sociales et les contentieux des agents ;
- Gérer les matériels mobilier et immobilier de l'IUT ;
- S'assurer de l'entretien et l'hygiène des bâtiments, du matériel et des équipements, ainsi que la tenue et le suivi régulier de la comptabilité matière ;
- Participer au recrutement du Personnel Administratif et Technique ;
- Préparer l'organisation matérielle des missions de l'IUT.

Le Service Scolarité

Le Service Scolarité est chargé de :

- L'inscription pédagogique des étudiants ;
- La gestion des dossiers académiques des étudiants ;
- L'élaboration des listes générales des étudiants par année, par filières, ainsi que les projets d'attestations de scolarité ;
- La statistique des étudiants inscrits par nationalité et par sexe ;
- La programmation des salles de cours et des examens ;
- La ventilation des résultats des sessions de délibérations ;
- Toute autre tâche liée à la scolarité des étudiants.

Le Service financier

Le service financier est chargé de :

- La préparation du projet du budget de l'IUT ;
- L'exécution du budget de l'IUT (engagement, mandatement etc....) ;
- La préparation régulière de la situation des dépenses engagées et des crédits disponibles ;
- La rédaction des correspondances financières.

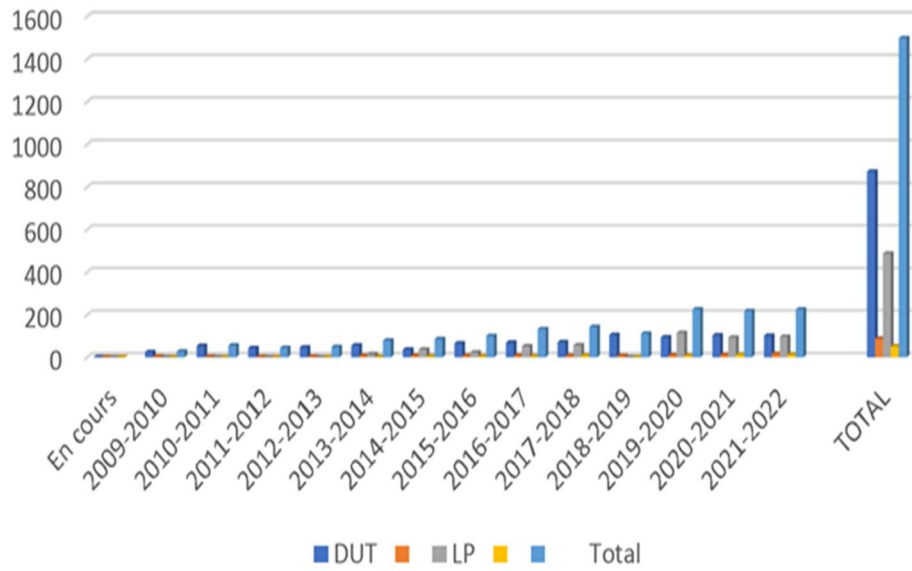
3- Situation actuelle

3-1 Nombre des diplômés

Tableau 2 : nombre des diplômés en DUT et Licence

Année Universitaire	DUT		LP		Total
	M	F	M	F	
2009-2010	25	03	-	-	28
2010-2011	54	02	-	-	56
2011-2012	44	01	-	-	45
2012-2013	47	02	-	-	49
2013-2014	56	07	15	01	79
2014-2015	37	07	37	04	85
2015-2016	66	07	23	04	100
2016-2017	69	08	52	04	133
2017-2018	71	07	57	08	143
2018-2019	105	06	00	00	111
2019-2020	94	10	115	07	226
2020-2021	103	11	92	12	218
2021-2022	101	16	96	12	225
TOTAL	872	87	487	52	1498

Nombre des diplômés DUT et LP



3-2-Ressources humaines :

Les ressources humaines de l'IUT sont réparties en année dans les tableaux ci-après :

Tableau 3 : Évolution du corps Enseignant

Année Universitaire	Pr	MC	MA	A	E T	Vacataires et associés	Total
2008-2009	-	-	-	-	08	13	21
2009-2010	-	-	-	-	18	13	31
2010-2011	-	-	-	-	24	15	39
2011-2012	-	-	-	-	22	-	22
2012-2013			-	-	22	-	22
2013-2014			-	-	22	-	22
2014-2015			-	-	22	-	22
2015-2016			-	-	22	-	22
2016-2017			-	-	22	-	22
2017-2018			-	-	24	-	24
2018-2019			-	01	23	-	24
2019-2020			-	01	23	-	24
2020-2021			-	01	23	-	24
2021-2022			01	-	30	-	31
2022-2023			01	-	30	15	46

Tableau 4 : Évolution du corps des Personnels Administratif et Technique

Année	Personnel de direction			Personnel d'encadrement			Personnel d'exécution			Total
	P	C	S	P	C	S	P	C	S	
2008-2009	07	-	-	01	-	-	24	-	-	32
2009-2010	09	-	-	04	-	-	28	-	-	41
2010-2011	10	-	-	04	-	-	28	00	00	42
2011-2012	09	-	-	02	-	-	10	-	-	21
2012-2013	09	-	-	02	-	-	13	-	-	24
2013-2014	09	-	-	02	-	-	13	-	-	24
2014-2015	07	-	-	02	-	-	12	-	-	21
2015-2016	07	-	-	02	-	-	12	-	-	21
2016-2017	07	-	-	02	-	-	12	-	-	21
2017-2018	07	-	-	02	-	-	12	-	-	21
2018-2019	07	-	-	02	-	-	12	-	-	21
2019-2020	07	-	-	01	-	-	13	-	-	21
2020-2021	08	-	-	01	-	-	11	-	-	20
2021-2022	08	-	-	02	-	-	15	-	-	25
2022-2023	08	-	-	01	-	-	21	-	-	30

P : permanent ; C : Contractuel ; S : Stagiaire

3-3 Infrastructures

Tableau 5 : développement d'infrastructures.

Désignation	Nombre
Bloc administratif	01
Amphithéâtre	01
Salle TD	11
Salle TP (atelier)	03
Laboratoire langues	00
Locaux laboratoires de recherche	00
Salle informatique	02
Salle internet	00
Centre de calcul	00
Salle de cours télé-enseignement	00
Bibliothèque	01
Auditorium	00
Campus	01
Structure hors campus	00

3-4 Infrastructures en cours de réalisation ou projetées

Le tableau ci-dessous nous renseigne sur les infrastructures en cours de réalisation ou projetées de l'IUT.

Tableau 6 : Infrastructures en cours de réalisation et projetées de l'IUT.

Désignation	Nombre
Deux (2) Salles de cours de 100 places en cours de réalisation	02
Trois (03) salles de 250, 100 et 80 places équipées (projeté en 2025-2026)	03
Un (01) Labo de recherche équipé (projeté en 2025-2026)	01
Un (01) amphi de 500 places équipé (projeté en 2025-2026)	01

4- Environnements

4.1 Environnement externe

4.1.1 Relations avec les milieux professionnels

À travers sa Direction, l'IUT collabore avec :

- La Direction Régionale de l'Urbanisme et du Logement ;
- La Direction Régionale de l'Hydraulique, de l'Assainissement et de l'Environnement ;
- La Direction Régionale de l'Éducation Nationale ;
- La NIGELEC ;
- MIGAS ;
- La SONICHAR ;
- La SOMAIR ;
- La SORAZ ;
- La SONIDEP ;
- LABAN Niger ;
- Manutention Africaine ;
- Plusieurs cabinets et petites entreprises ;
- Projets et ONG.

L'IUT fait intervenir des professionnels au niveau de la formation en DUT et LP et au cours des ateliers de révision des curricula.

4.1.2 Relations avec les collectivités

L'IUT entend faire sa promotion en direction des collectivités à travers des missions d'information et d'explication du système IUT.

L'IUT implique les collectivités régionales dans les instances de pilotage de formation pour mieux répondre à leurs demandes.

4.1.3 Relations avec les milieux socioéconomiques

À travers la cellule de relation avec les entreprises et le milieu socioprofessionnel, l'IUT compte renforcer les relations de partenariat avec la chambre de commerce, l'ANPE, les collectivités pour satisfaire la demande de marché du travail.

4.1.4 Activité internationale en matière de recherche, formation, études et prestations de services

L'université Dan Dicko Dankoulodo de Maradi ayant signé des conventions de partenariat avec les Universités de Kano, Katsina, Sokoto et Zaria au Nigeria, Abomey Calavi du Bénin, Université Ouagal du Burkina Faso, l'IUT envisage d'analyser les opportunités dans ce cadre.

4.1.5 Établissements de l'enseignement supérieur partenaires

L'IUT entretient des relations avec les écoles et établissements d'enseignement supérieur suivant : EMIG, CET ASNI, École de Métiers d'Art de Casablanca, École Polytechnique d'Abomey Calavi, Faculté des Sciences et Technologie de l'Université Aliéro (Kebbi State).

4.2 Analyse de l'environnement

L'analyse FFOM (Forces, Faiblesses, Opportunités et Menaces) effectuée sur la base du résultat de l'autoévaluation, permet de synthétiser les principales caractéristiques de l'environnement interne et externe de l'IUT.

4.2.1 FORCES

On peut citer entre autres l'existence de :

- Curricula de formation à tous les niveaux ;
- Cahiers de charge des responsables académiques et pédagogiques ;
- Service scolarité ;
- Différents statuts pour les personnels ;
- Conseil scientifique chargé de la recherche ;
- Document d'affectation des ressources en fonction des activités de recherche de l'IUT ;
- Ateliers bien équipés ;
- Fonds de soutien à l'innovation ;
- Outils de systèmes d'information tels que : les salles informatiques, interphone dans certains bureaux, pages sur les réseaux sociaux et le site web de l'UDDM, des groupes d'information sur WhatsApp ;
- Fichier à jour (physique ou électronique) de tout le personnel ;
- Instruments fiables et efficaces pour la gestion des fonds alloués à l'IUT ;
- Plusieurs conventions de partenariat signées avec les milieux socio-professionnels.

4.2.2 FAIBLESSES

Pour les faiblesses il s'agit de l'absence de :

- Statistiques de l'insertion professionnelle des diplômés de l'IUT.
- Comité d'éthique de la recherche ;
- Service de valorisation de la recherche ;
- Service informatique et de maintenance ;
- Intranet ;
- Plateforme d'enseignement ;
- Plan de formation ;
- Inventaire d'espaces individuels et collectifs adaptés à la conception et à la réflexion ;
- Inexistence d'un service chargé du développement et du suivi des partenariats ;

- Politique de mobilité au profit des étudiants et du personnel administratif et technique ;
- Animation de la plateforme d'innovation technologique ;
- Vulgarisation des conventions signées.

4.2.3 OPPORTUNITES

Pour ce qui est des opportunités on note :

- Le dynamisme du contexte socioéconomique ;
- La proximité avec le Nigeria ;
- La forte croissance démographique ;
- L'existence d'un cadre d'accréditation et de reconnaissance des diplômes.

4.2.4 MENACES

En ce qui concerne les menaces, elles sont relatives :

- À l'existence d'offres de formation concurrentielle dans les établissements publics et privés ;
- Au contexte d'instabilité et d'insécurité persistante ;
- Au faible taux de couverture nationale en TIC.

5. Vision stratégique et valeurs défendues par l'IUT

L'offre de formation à l'IUT est conforme à la politique nationale de l'enseignement supérieur relative à la professionnalisation de la formation. L'IUT a bien défini ses grands domaines de formation qui sont en adéquation avec les besoins de l'environnement national et du contexte international.

L'IUT offre deux types de formation :

- Le Diplôme Universitaire de Technologie en quatre (4) semestres au profit des bacheliers (série C, D, E, F et PRO) et aux professionnels remplissant certaines conditions ;
- La Licence Professionnelle (LP) en deux (2) semestres après le DUT, BTS d'État ou tout autre diplôme jugé équivalent.

5.1 Vision

Pour être en adéquation avec sa mission initiale, l'IUT doit massifier sa formation et pour cela les objectifs stratégiques ci-dessous, doivent être atteints :

- Intégrer dans son programme des formations de courte durée, en ligne et à la carte ;
- Développer les infrastructures académiques nécessaires ;
- Accroître les moyens humains et financiers ;
- Assurer un bon pilotage de l'offre de formation ;
- Développer la mobilité des enseignants, des PAT et des étudiants ;
- Développer les partenariats avec les établissements internationaux d'enseignement supérieur, les milieux socio-économiques et les collectivités ;
- Développer une synergie d'adaptation des programmes de recherche aux préoccupations locales et nationales ;
- Développer le partenariat de recherche avec d'autres établissements d'enseignements supérieurs ;
- Créer une cellule d'expertises et de prestations des services ;
- Améliorer la fonctionnalité de tous les organes et instances de l'IUT ;
- Cultiver la transparence dans la gestion administrative.

5.2 Valeurs Fondamentales

Les valeurs que toutes les composantes de l'institution doivent constamment cultiver sont les suivantes :

- **Le professionnalisme**, habileté que toutes les composantes de l'institution doivent s'approprier et partager. Cette valeur qui caractérise les compétences individuelles se traduit par le savoir-faire de chacun à tous les niveaux.
- **L'excellence**, qui repose sur la mise en place d'une bonne gouvernance. C'est aussi former des étudiants aptes à s'insérer efficacement dans le monde professionnel.

- **La responsabilité.**

Sur le plan professionnel :

- Nous mettons toutes nos connaissances, compétences, capacités et énergies dans l'exercice de nos fonctions respectives et ce, dans le respect des standards et normes du métier ;
- Nous cultivons l'esprit du mérite pour atteindre l'excellence ;
- Nous sommes ouverts à tous les partenaires ;
- Nous tenons à nos engagements.

Sur le plan social :

- Nous sommes individuellement au service du collectif et agissons dans le sens de l'imputabilité ;
- Nous adoptons individuellement et collectivement un comportement exemplaire dans le respect d'autrui et le souci de l'équité ;
- Nous considérons le dialogue comme moyen privilégié d'échanges et de communication.

5.3 DEVISE/SLOGAN

PER : Professionnalisme – Excellence - Responsabilité

ILIMIN FASAHA JARI NE (**la formation technologique est un capital**)

6. Orientations stratégiques

Cette stratégie s'articule autour des axes ci-après :

AXE STRATEGIQUE 1 : ACCROITRE L'IMPACT DES OFFRES DE FORMATION DE L'IUT			
Objectifs Stratégiques	Actions	Activités	Indicateurs
OS1 : Proposer des offres de formation innovantes et attractives en accord avec les besoins de la société.	A1. Mener une étude des besoins locaux et nationaux dans les centres d'intérêt de l'IUT.	<ul style="list-style-type: none"> - Identifier les centres d'intérêt de l'IUT, - Créer et animer le réseau Alumni ; - Réaliser une étude de marché. 	Répertoire des besoins locaux et nationaux, Nombre de nouvelles filières professionnelles ouvertes, Offres de formation de haut niveau attractive sur le plan local et régional et international, Réseau alumni, rapport d'études de marché,
	A2. Conduire un programme d'adaptation des offres de formation existantes.	<ul style="list-style-type: none"> - Analyser les offres de formation existantes afin de les adapter au contexte, - Identifier les besoins en formation, - Identifier les moyens pédagogiques appropriés, - Définir les objectifs généraux de la formation - Organiser le déroulement de la formation - Mettre en place le dispositif de suivi et d'évaluation. 	Rapport d'analyse des offres de formation, Offres du marché de travail, Liste des besoins en formation, Curricula, Rapport de suivi et évaluation, Dispositif de suivi et d'évaluation.

	<p>A3. Planifier l'ouverture progressive de filières professionnelles nouvelles fondées sur les besoins locaux et nationaux.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Identifier les besoins en formation ; - Créer de nouvelles filières professionnelles ; - Disposer des moyens conséquents en vue de l'ouverture de nouvelles filières ; - Programmer l'ouverture progressive des nouvelles filières professionnelles dans la mesure du possible. 	<p>Liste des besoins en offre de formation, Liste de nouvelles filières professionnelles, Liste des moyens appropriés pour l'ouverture, Planning d'ouverture de nouvelles filières.</p>
	<p>A4. Accompagner les réformes par l'acquisition d'infrastructures appropriées.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Identifier les besoins en infrastructures appropriées ; - Établir un schéma directeur des infrastructures ; - Mobiliser les moyens financiers ; - Construire et équiper les infrastructures appropriées. 	<p>Liste des besoins en infrastructures Schéma directeur des infrastructures, montants mobilisés, Équipement des infrastructures, Nombre d'infrastructures construites,</p>
<p>OS2 : Diversifier les modes de formation (courtes, en</p>	<p>A1 : Mener une identification des besoins de formation courtes, en ligne et à la carte.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Faire une étude du marché de l'emploi, - Déterminer les besoins en formations courtes, 	<p>Rapport d'étude du marché de l'emploi, Répertoire des besoins en formation courtes,</p>

ligne, à la carte, etc...).		- Mener des offensives proactives.	en ligne et à la carte, Nombre de formations courtes, en ligne et à la carte créées, Rapports de missions, ordre de mission
	A2 : Mettre en place une cellule chargée de la création et de la gestion d'offres de formation courte, en ligne et à la carte et en déterminer les modalités de fonctionnement.	- Définir le cadre juridique de la cellule, - Nommer les responsables.	Textes portant création, fonctionnement, organisation et attributions de la cellule, Textes portant nomination des responsables.
OS3 : Mettre l'expertise de l'IUT au service de renforcement des capacités techniques nationales.	A1 : Organiser un cadre de concertation local avec les partenaires publics et privés en vue de déterminer leurs besoins d'expertise en rapport avec les centres d'intérêts de l'IUT.	- Identifier les partenaires publics et privés ; - Créer le cadre de concertation avec les partenaires, - Définir les besoins d'expertise, - Élaborer et signer des conventions.	Liste des partenaires, Textes portant création, fonctionnement, organisation et attributions du cadre, liste des besoins d'expertise, Nombre de conventions élaborées, Nombre de conventions signées.
	A2 : Mettre une structure chargée de développer et de gérer des projets de coopération avec	- Créer une structure chargée de développer et de gérer les projets de coopération,	Textes portant création, fonctionnement, organisation et

	les milieux socioprofessionnels de la région et du pays, et en déterminer les modalités de fonctionnement.	<ul style="list-style-type: none"> - Nommer un responsable, - Créer un partenariat actif avec le milieu socioprofessionnel, - Faire le suivi et évaluation des Conventions signées. 	attributions de la structure, Nombre de projets de coopération, Nombre de conventions signées, Nombre de rapports de suivi et évaluation.
--	--	--	---

AXE 2 : RENFORCER L'EXCELLENCE DES FORMATIONS AU PROFIT DE NOS ETUDIANTS :

Objectifs spécifiques	Actions	Activités	Indicateurs
OS1 : Assurer une démarche permanente d'innovation par la connaissance des besoins des étudiants et des acteurs pédagogiques et d'y répondre.	A1 : Créer une direction académique pour une meilleure gouvernance de la formation et déterminer ses attributions, son organisation et son fonctionnement.	<ul style="list-style-type: none"> - Élaborer les textes portant création, organisation et fonctionnement d'une cellule académique ; - Nommer les différents responsables de la cellule académique. 	Textes portant création, organisation et fonctionnement de la cellule académique ; Textes portant nomination des différents responsables.
	A2 : Systématiser l'évaluation des enseignements par les étudiants.	<ul style="list-style-type: none"> - Proposer une grille d'évaluation des enseignements ; - Sensibiliser les acteurs. 	Fiches d'évaluation des enseignements ; Rapports d'évaluation ; Compte rendu des campagnes de sensibilisation.

	<p>A3 : Créer une structure chargée des innovations pédagogiques et déterminer les modalités de fonctionnement.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Élaborer les textes portant création, attribution, organisation et fonctionnement de la structure ; - Nommer les responsables de la structure ; 	<p>Textes portant attribution, organisation et fonctionnement de la structure ;</p> <p>Rapports d'activités ;</p> <p>Textes de nomination des responsables.</p>
	<p>A4 : mettre en place un programme de renforcement de capacités en pratiques enseignantes par la structure chargée des innovations pédagogiques.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Élaborer le programme ; - Mobiliser les fonds pour le financement du programme ; 	<p>Programme de renforcement des capacités ;</p> <p>Nombre de formations en renforcements des capacités en pratiques enseignantes ;</p> <p>Nombre d'enseignants formés ;</p> <p>Rapports d'activités.</p>
	<p>A5 : Mettre en œuvre un programme de modernisation du cadre de formation par l'intégration des TICE et d'autres moyens.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Élaborer le programme de modernisation ; - Disposer d'infrastructures et d'équipements appropriés ; - Former les acteurs. 	<p>Programme de modernisation de la formation ;</p> <p>Liste des infrastructures et équipements ;</p> <p>Nombre de formations ;</p> <p>Nombre d'acteurs formés.</p>

<p>OS2: Développer un réseau partenarial en rapport avec tous les centres d'intérêt et les activités.</p>	<p>A1 : Développer un système d'information sur les milieux socioprofessionnels locaux et nationaux débouchant sur un programme d'établissement de conventions.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Faire l'étude du marché ; - Établir une base de données des milieux socioprofessionnels ; - Élaborer et signer des conventions les modalités de son fonctionnement. 	<p>Rapport d'étude de marché ;</p> <p>Base des données des milieux socioprofessionnels, conventions signées.</p>
<p>OS3 : Institutionnaliser la démarche qualité à tous les niveaux de l'IUT.</p>	<p>A1 : Élaborer et adopter une politique qualité de l'IUT.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Définir l'engagement de la direction, l'orientation concernant les parties intéressées et la démarche d'amélioration continue en interne et en externe ; - Rédiger un document portant politique qualité ; - Vulgariser la politique qualité. 	<p>Note du Directeur ;</p> <p>Document portant politique qualité ;</p> <p>Nombre de campagnes de sensibilisation.</p>
	<p>A2 : Élaborer un programme systématique d'évaluation des offres de formation.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Définir les critères d'évaluation ; - Élaborer les questionnaires ; - Rédiger les rapports d'évaluation des offres de ; - formation. 	<p>Liste des offres de formation ;</p> <p>Rapports d'évaluation ;</p> <p>Critères d'évaluation.</p>

	A3 : Développer des manuelles qualités selon les secteurs d'activités et centre d'intérêt de l'IUT.	<ul style="list-style-type: none"> - Élaborer la manuelle qualité dans tous les domaines ; - Mettre à la disposition des acteurs les manuels qualités ; - Prévoir des réunions périodiques. 	<p>Nombre de manuelles qualités;</p> <p>PV de réunion CIAQ ;</p> <p>Nombre de réunions CIAQ ;</p> <p>Rapport d'activités.</p>
--	--	--	---

AXE STRATEGIQUE 3 : IMPRIMER UN STATUT ENTREPRENEURIAL A L'IUT

Objectifs Stratégiques	Actions	Activités	Indicateurs
OS1 : Diversifier les ressources de l'IUT pour assurer la viabilité de son développement.	A1. Définir les offres d'expertise de l'IUT et en décrire les modalités.	<ul style="list-style-type: none"> • Identifier les potentialités de l'IUT ; • Répertorier les prestations de l'IUT ; • Formaliser le manuel de gestion des ateliers ; 	Répertoire des prestations de l'IUT ; Manuel de gestion des ateliers.
	A2. Créer une cellule de gestion de prestations d'expertise (CGPE) de l'IUT et définir son organisation et son fonctionnement.	<ul style="list-style-type: none"> • Élaborer les textes de la cellule ; • Nommer le responsable de la cellule. 	<p>Textes portant attributions ; organisation et fonctionnement du CGPE ; rapports d'activités CGPE;</p> <p>Texte de nomination du responsable de la CGPE.</p>

	A3. Renforcer les capacités des acteurs en matière d'offres d'expertise.	<ul style="list-style-type: none"> Former les acteurs en matière d'offres d'expertise. 	<p>Nombre d'acteurs formés en matière d'offres d'expertise ;</p> <p>Rapport de formation.</p>
OS2 : Professionnaliser l'iut pour une meilleure mobilisation des ressources humaines, matérielles et financières.	A1. Conduire une étude de détermination des opportunités de l'environnement local et national.	<ul style="list-style-type: none"> Identifier les zones cibles ; Mener des missions de prospection. 	<p>Les zones ciblées</p> <p>Rapport des missions de prospection ;</p>
	A2. Mettre en place un incubateur d'entreprise et déterminer les modalités de son fonctionnement.	<ul style="list-style-type: none"> Élaborer les textes du service ; Nommer le responsable du service. 	<p>Textes portant création, attributions ;</p> <p>Organisation et fonctionnement de ce service ;</p> <p>Rapport d'activités ;</p> <p>Textes de nomination des responsables</p>

	A3. Créer un service de la prospective et des relations avec les Milieux socioprofessionnels et définir son cahier des charges.	<ul style="list-style-type: none"> • Élaborer les textes du service ; • Nommer le responsable du service. 	Textes portant création, attributions ; Organisation et fonctionnement de ce service ; Rapport d'activités ; textes de nomination des responsables.
OS3. Améliorer les performances managériales pour accroître la capacité d'action de l'IUT.	A1. Créer et s'approprier les outils modernes de pilotage.	<ul style="list-style-type: none"> • Disposer des logiciels de gestion et les adapter au contexte de l'IUT ; • Initier des tableaux de bord de gestion quotidienne. 	Tableaux de bords ; Nombre de logiciels acquis.
	A2. Planifier et exécuter un programme régulier de renforcement de capacités de gestion administrative et financière des responsables de l'IUT.	<ul style="list-style-type: none"> • Élaborer les TdR de renforcement de capacité des responsables ; • Faire le planning de renforcement de capacité des acteurs ; • Exécuter le planning élaboré. 	Nombre de responsables formés ; Planning de renforcement de capacité des responsables ; TdR ; Rapport de formation.

	A3. Organiser un programme de renforcement de capacités des PAT sur les outils de gestion.	<ul style="list-style-type: none"> • Déterminer les PAT bénéficiaires de renforcement de capacité ; • Faire un programme de renforcement de capacité des PAT surtout en logiciel • Élaborer les TDR; • Exécuter le plan de renforcement capacité élaboré. 	<p>Nombre des PAT bénéficiaires ;</p> <p>Programme de renforcement de capacité des PAT ;</p> <p>Rapport de formation TDR.</p>
--	--	---	---

AXE STRATEGIQUE 4 : PROMOUVOIR UNE RECHERCHE DE QUALITE EN REPOSE AUX DEFIS NATIONAUX

Objectifs Stratégiques	Actions	Activités	Indicateurs
OS1 : Améliorer la gouvernance académique et administrative de la recherche.	A1. Dynamiser la structuration et l'organisation de la recherche.	<ul style="list-style-type: none"> • Définir le cadre juridique de la recherche et de l'innovation technologique; • Créer des équipes de recherche et d'innovation technologique; • Développer les capacités de recherche et d'innovation à travers des ateliers; • Créer des laboratoires de recherche ; • Créer des plateformes technologiques; • Publier les recherches dans des revues scientifiques ; 	<p>Cadre juridique ;</p> <p>Équipes de recherche et d'innovation technologique ;</p> <p>Ateliers de renforcement de capacités en recherche et d'innovation technologique ;</p> <p>Laboratoires de recherche ;</p> <p>Plateformes technologiques ;</p> <p>Nombre d'articles scientifiques publiés ;</p> <p>Nombre de brevets d'invention ;</p> <p>Liste des sources de financement de la recherche ;</p> <p>Montant alloué à la recherche et</p>

		<ul style="list-style-type: none"> • Augmenter les sources de ; • Financement de la recherche; • Participer à des ateliers de collaborations et de pluridisciplinarité; • Développer des infrastructures et équipements des structures de la recherche ; • Identifier des partenaires potentiels et signer des conventions. 	l'innovation technologique ; Nombre d'infrastructures et équipements dédiés à la recherche et à l'innovation ; Inventaires des partenaires ; Nombre de conventions signées ; Liste des partenaires potentiels ; Actes de participations aux ateliers de collaboration ; Listes des ateliers de renforcement de capacités de recherche et innovation ; rapports d'activités des ateliers
	<p>A2. Mettre en place une Direction de la Recherche et de la Propriété Intellectuelle (DRPI) fonctionnelle et susceptible de conduire efficacement les activités de recherche.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Créer une Cellule de la Recherche et de la Propriété Intellectuelle (CRPI) ; • Élaborer les textes portant création, organisation et attributions de la CRPI ; • Nommer les responsables de la CRPI ; • Offrir des transferts de technologie ; • Impliquer les étudiants formés 	Textes portant création, organisation et attributions de la CRPI ; textes portant nomination des responsables ; Rapports d'activités ; PV de réunion ; Nombre de transferts de technologie ; Acteurs de transfert de technologie ; Nombre d'ateliers de formations ;

		<p>dans le transfert des technologies ;</p> <ul style="list-style-type: none"> • Former les acteurs sur la Propriété Intellectuelle (PI). 	<p>nombre d'acteurs formés rapport d'activité.</p>
	<p>A3. Identifier des thématiques de recherche en lien avec les priorités locales et nationales.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Organiser des échanges périodiques avec les autorités locales, nationales, les leaders d'opinions ; • Lister les priorités régionales et nationales ; • Traduire les besoins locaux et nationaux en programmes de recherche et d'innovation technologique. 	<p>Nombre d'ordres de mission ; Nombre de rencontres d'échanges ; PV des rencontres ; Liste des besoins locaux et nationaux ; Nombre de programmes de recherches et innovation technologique.</p>
	<p>Lister les priorités locales et nationales.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Liste des besoins locaux et nationaux. 	<p>Les priorités régionales et nationales sont listées.</p>
	<p>Traduire les besoins locaux et nationaux en programmes de recherche.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre de programmes de recherche et d'innovation. 	<p>Les besoins régionaux et nationaux sont traduits en programmes de recherche.</p>
	<p>Identifier des partenaires potentiels.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Liste des partenaires potentiels. 	<p>Les partenaires potentiels sont identifiés.</p>
	<p>Organiser des rencontres d'échange entre les équipes de recherches et partenaires potentiels.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • PV de rencontre. 	<p>Des rencontres d'échange sont organisées.</p>
	<p>Organiser des journées portes ouvertes, des conférences.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre des journées portes ouvertes ; 	<p>Des journées portes ouvertes, Des conférences sont organisées.</p>

		<ul style="list-style-type: none"> • Rapports d'activités ; • Actes de conférence. 	
	Publier sur site web de la page de l'IUT les activités et les résultats des recherches et d'innovations.	<ul style="list-style-type: none"> • Dépliants, Posters de publication, Prospectus. 	Les activités et les résultats des recherches et d'innovations sont publiés sur la page de l'IUT du site web de l'UDDM
OS2 : Connaître et valoriser le potentiel de recherche de l'IUT	A1. Mettre en place une base de données des enseignants chercheurs, chercheurs et technologues selon leurs domaines d'expertise ;	<ul style="list-style-type: none"> • Disposer des équipements appropriés ; • Créer un répertoire des enseignants selon les diplômes et les compétences; 	Équipement informatique ; Répertoire des enseignants de l'IUT.
	A2. Élaborer un plan stratégique et un plan opérationnel de la recherche et de l'innovation technologique.	<ul style="list-style-type: none"> • Créer un comité chargé d'élaborer un plan stratégique et un plan opérationnel de la recherche et de l'innovation technologique ; • Acte de nomination des membres du comité ; • Rédiger le document ; • Créer une structure de valorisation et de transferts des résultats de la recherche et de l'innovation technologique. 	Textes créant le comité ; Rapport du comité ; Nombre de document rédigé ; structure de valorisation et de transfert des résultats de la recherche et de l'innovation technologique. Résultats de Recherche et innovation technologique diffusés.

	A3. Renforcer les capacités des acteurs de la recherche et de l'innovation technologique.	<ul style="list-style-type: none"> Organiser des sessions périodiques de renforcement de capacités des acteurs de la recherche et de l'innovation technologique; 	<p>Nombre d'activités de renforcement de capacité ;</p> <p>Nombre d'acteurs formés ;</p> <p>Rapports de formation.</p>
--	---	---	--

AXE STRATEGIQUE 5 : RENFORCER LA COOPERATION INTERUNIVERSITAIRE ET LE PARTENARIAT AU PROFIT DU DEVELOPEMENT DE L'IUT

Objectifs Stratégiques	Actions	Activités	Indicateurs
OS1 : Redynamiser le dispositif de coopération.	A1. Mener une évaluation du dispositif existant de coopération.	<ul style="list-style-type: none"> Adresser aux responsables des projets de coopération un questionnaire visant à recueillir des évaluations qualitatives des expériences développées : forces et faiblesses, obstacles rencontrés, etc ; Analyser les résultats. 	<p>Nombre d'activités réalisées dans le cadre de la convention ;</p> <p>Rapport d'évaluation du dispositif.</p>
	A2. Élaborer et mettre en œuvre des accords de partenariats avec des Universités, Institutions et Centres de recherche aux niveaux national,	<ul style="list-style-type: none"> Identifier les partenaires potentiels ; 	Liste des partenaires potentiels et types de partenariats.
		<ul style="list-style-type: none"> Proposer des conventions de partenariats ; Signer et mettre en œuvre les conventions ; 	Liste des propositions de conventions ; Nombre des conventions signées ; Rapports

	interafricain et international.	<ul style="list-style-type: none"> Faire le suivi et évaluation. 	de suivi et évaluation.
OS2 : Accroître la portée et la visibilité des centres d'intérêt de l'IUT.	A1. Identifier de nouveaux partenariats potentiels avec le Nigeria et procéder à la signature de conventions.	<ul style="list-style-type: none"> Cibler des nouveaux partenaires potentiels ; Organiser des missions d'exploration de nouveaux partenaires potentiels au Nigeria. 	Liste des nouveaux partenaires potentiels ; Nombre de missions d'exploration ; Rapports des missions d'explorations.
		<ul style="list-style-type: none"> Trouver le bon interlocuteur (mail, appel téléphonique, Rencontre) en vue de faciliter la signature des conventions de partenariats avec le Nigeria. 	Liste des différents interlocuteurs ; Nombre de nouvelles conventions signées ; Répertoire des conventions actualisé ; Nombre d'activités réalisées dans le cadre des conventions, Rapport d'activités.
	A2. Systématiser l'organisation d'évènements dédiés à faire découvrir l'IUT.	<ul style="list-style-type: none"> Créer une cellule chargée de la médiatisation des activités de l'IUT avec des publi-reportages, la sensibilisation dans 	Textes portant création, attributions, organisation et fonctionnement de la cellule ; Liste des activités de l'IUT ; Nombre

		le milieu scolaire et l'organisation des journées porte-ouverte.	de publiereportages sur les activités de L'IUT ; Nombre de sorties de sensibilisation sur les activités de l'IUT ; Nombre des journées portes Ouvertes ; Rapports d'activités.
		<ul style="list-style-type: none"> Sponsoriser des événements locaux et nationaux (Coupe nationale de football, lutte traditionnelle). 	Nombre d'événements sponsorisés, Rapport d'activités.
		<ul style="list-style-type: none"> Participer aux foires nationales et internationales, forums et conférences. 	Nombre de participations aux foires nationales et internationales ; Forums et conférences, Rapports d'activités.

7. Calendrier de mise en œuvre du projet d'établissement :

Planning de mise en œuvre des objectifs

Politique de l'établissement		2024	2025	2026
Offre de Formation	Objectif 1	X	X	X
	Objectif 2	X		
	Objectif 3	X		
Promotion de la qualité de la formation	Objectif 1	X	X	X
	Objectif2	X		
	Objectif 3	X	X	X
Entrepreneuriat	Objectif 1	X	X	
	Objectif2		X	
	Objectif3	X	X	
Recherche	Objectif 1	X	X	X
	Objectif2	X	X	X
Coopération	Objectif 1	X		
	Objectif2	X	X	X

8. Plan opérationnel budgétisé du Projet d'établissement

TABLEAU RECAPITULATIF DES MONTANTS BUDGETISES

N° Axe	AXE STRATEGIQUE	MONTANT
1	ACCROITRE L'IMPACT DES OFFRES DE FORMATION DE L'IUT	1 123 750 000
2	RENFORCER L'EXCELLENCE DES FORMATIONS AU PROFIT DE NOS ETUDIANTS	396 400 000
3	IMPRIMER UN STATUT ENTREPRENEURIAL A L'IUT	56 800 000
4	PROMOUVOIR UNE RECHERCHE DE QUALITE EN REPONSE AUX DEFIS NATIONAUX	408 450 000
5	RENFORCER LA COOPERATION INTERUNIVERSITAIRE ET LE PARTENARIAT AU PROFIT DU DEVELOPEMENT DE L'IUT	63 850 000
TOTAL		2 049 250 000